



**AUVERGNE-
RHONE-ALPES**
BASKETBALL

BULLETIN OFFICIEL

AUVERGNE RHONE ALPES BASKETBALL

« Spécial Compétitions »

N°12 - 17/09/2020

SOMMAIRE :

Infos Générales	Page 1
Commission Compétitions	Page 2
Note sur le traitement des demandes de report de rencontres	Page 6



Ligue Régionale Auvergne-Rhône-Alpes de Basketball

1-3 rue du Colonel Chambonnet, 69500 BRON

☎ : 09 77 42 36 20

✉ : secretariat@aurabasketball.com

💻 : www.aurabasketball.com

INFOS GÉNÉRALES

ACTUALITÉS :

Retrouvez toutes les dernières informations de la Ligue sur notre site Internet : www.aurabasketball.com

INFORMATIONS SECRÉTARIAT :

Numéro de téléphone unique pour les Secteurs Auvergne et Lyonnais : **09 77 42 36 20**

MISE EN PLACE DE NOUVEAUX HORAIRES POUR LE STANDARD TELEPHONIQUE

Afin de pouvoir répondre à vos appels sur de plus grandes amplitudes horaires, notamment entre midi et 14h00 ou en fin de journée le mercredi et le vendredi.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
10h00 - 14h00	10h00 - 16h30	10h00 - 16h30	10h00 - 16h30	10h00 - 12h00
		18h00 - 20h00		14h00 - 18h00

Il se peut que des problèmes techniques apparaissent dans cette mise en place. Si vous rencontrez des difficultés à nous joindre dans ces amplitudes horaires, merci de nous le faire savoir.

N'hésitez pas également à privilégier la correspondance par mail aux adresses suivantes :

Secrétariat : secretariat@aurabasketball.com
Comptabilité : compta@aurabasketball.com
Sportive : sportive@aurabasketball.com
Technique : technique@aurabasketball.com
3x3 : 3x3@aurabasketball.com
Officiels : cro@aurabasketball.com
Discipline : discipline@aurabasketball.com
Communication : communication@aurabasketball.com
IFRABB – Formations Entraîneurs : secretariat@ifrabb.com

Secrétariat IFRABB : 04 76 93 91 98

COMMISSION COMPETITIONS

DEROGATIONS

Nous vous invitons à respecter le planning des dérogations. Trop de dérogations tardives par manque d'anticipation.
Les clubs sollicités doivent répondre rapidement, même pour des dérogations à des dates lointaines dans la saison.

DATE RENCONTRE	Date limite de création 30 Jours avant la rencontre	délaï de réponse du club sollicité 5 jours
19/09/2020	jeudi 20 août 2020	mardi 25 août 2020
26/09/2020	jeudi 27 août 2020	mardi 1 septembre 2020
03/10/2020	jeudi 3 septembre 2020	mardi 8 septembre 2020
10/10/2020	jeudi 10 septembre 2020	mardi 15 septembre 2020
17/10/2020	jeudi 17 septembre 2020	mardi 22 septembre 2020
24/10/2020	jeudi 24 septembre 2020	mardi 29 septembre 2020
31/10/2020	jeudi 1 octobre 2020	mardi 6 octobre 2020
07/11/2020	jeudi 8 octobre 2020	mardi 13 octobre 2020
14/11/2020	jeudi 15 octobre 2020	mardi 20 octobre 2020
21/11/2020	jeudi 22 octobre 2020	mardi 27 octobre 2020
28/11/2020	jeudi 29 octobre 2020	mardi 3 novembre 2020
05/12/2020	jeudi 5 novembre 2020	mardi 10 novembre 2020
12/12/2020	jeudi 12 novembre 2020	mardi 17 novembre 2020
19/12/2020	jeudi 19 novembre 2020	mardi 24 novembre 2020
26/12/2020	jeudi 26 novembre 2020	mardi 1 décembre 2020
02/01/2021	jeudi 3 décembre 2020	mardi 8 décembre 2020
09/01/2021	jeudi 10 décembre 2020	mardi 15 décembre 2020
16/01/2021	jeudi 17 décembre 2020	mardi 22 décembre 2020
23/01/2021	jeudi 24 décembre 2020	mardi 29 décembre 2020
30/01/2021	jeudi 31 décembre 2020	mardi 5 janvier 2021
06/02/2021	jeudi 7 janvier 2021	mardi 12 janvier 2021
13/02/2021	jeudi 14 janvier 2021	mardi 19 janvier 2021
20/02/2021	jeudi 21 janvier 2021	mardi 26 janvier 2021
27/02/2021	jeudi 28 janvier 2021	mardi 2 février 2021
06/03/2021	jeudi 4 février 2021	mardi 9 février 2021
13/03/2021	jeudi 11 février 2021	mardi 16 février 2021
20/03/2021	jeudi 18 février 2021	mardi 23 février 2021
27/03/2021	jeudi 25 février 2021	mardi 2 mars 2021
03/04/2021	jeudi 4 mars 2021	mardi 9 mars 2021
10/04/2021	jeudi 11 mars 2021	mardi 16 mars 2021
17/04/2021	jeudi 18 mars 2021	mardi 23 mars 2021
24/04/2021	jeudi 25 mars 2021	mardi 30 mars 2021
01/05/2021	jeudi 1 avril 2021	mardi 6 avril 2021
08/05/2021	jeudi 8 avril 2021	mardi 13 avril 2021
15/05/2021	jeudi 15 avril 2021	mardi 20 avril 2021

MATCHS DE BARRAGE JEUNES LIGUE

Remerciements aux clubs organisateurs pour la bonne tenue des rencontres, malgré les contraintes sanitaires.

Les équipes qualifiées ont été intégrées dans les poules, en remplacement des exempts.

Veuillez consulter votre calendrier sportif.

Nous ne pouvons pas ouvrir, aux nouveaux clubs, l'accès direct aux modifications, cependant, vous pouvez nous transmettre vos souhaits de jours et d'horaires, avant ce dimanche 20 septembre. La saisie sera réalisée par la Commission Régionale des Compétitions.

Vous pouvez également assurer le traitement par voie de dérogation en respectant l'échéancier ci-dessus.

BRULAGES

Les équipes suivantes doivent faire parvenir leur liste de brulage **avant le 19 septembre 2020 DERNIER DELAI** à sportive@aurabasketball.com à l'aide du document qui est à télécharger sur le site de la Ligue : [FICHE DE BRULAGE](#)

Nouveauté pour les Equipes Jeunes : renseigner le nom du club d'appartenance de chaque joueuse-joueur, uniquement pour les Inter-Equipes

U18F

Division	N° club	Nom de l'équipe
REGIONALE FEMININ U18	ARA0069020	AL SAINT PRIEST - 1
NATIONALE MASCULINE U18 ELITE	ARA0069101	IE - OULLINS STE FOY BASKET BALL

U15F – U15M

Division	N° club	Nom de l'équipe
NATIONALE FEMININE U15 ELITE	ARA0038170	PAYS VOIRONNAIS BASKET CLUB - 1
NATIONALE MASCULINE U15 ELITE	ARA0042137	ROANNE CHORALE
NATIONALE MASCULINE U15 ELITE	ARA0069054	ASVEL BASKET - 1
NATIONALE FEMININE U15 ELITE	ARA2607027	US SAULCE - 1

SENIORS MASCULINS

Division	N° club	Nom de l'équipe
NM1	ARA0038039	SO PONT DE CHERUY CHARVIEU CHAVANOZ BASKET-BALL
NM1	ARA0042016	ANDREZIEUX BOUTHEON ALS BASKET - 1
NM3	ARA0063018	CLERMONT BASKET BALL - 1
PNM	ARA0063029	GERZAT BASKET - 1
NM2	ARA0069016	BEAUJOLAIS BASKET - 1
PNM	ARA0069069	CLAR LYON BASKET - 1
NM3	ARA0069072	BASKET CRO LYON - 1
PNM	ARA0069080	CERCLE SPORTIF DE L'OZON - 1
NM3	ARA0069101	IE - OULLINS STE FOY BASKET BALL - 2
RM2	ARA0073004	IE - E BARBY ST ALBAN - 2
NM3	ARA0074007	CRAN PRINGY BASKET
PNM	ARA2607027	IE - US SAULCE - 1

SENIORS FEMININES

Division	N° club	Nom de l'équipe
PNF	ARA0038035	IE - BASKET CLUB BAVONNE - 3
PNF	ARA0038087	IE - BASKET CLUB NIVOLAS - 1
NF3	ARA0042053	IE - CTC ENTENTE BASKET ONDAINE - FRAISSES-UNIEUX BASKET 42 - 1
NF3	ARA0063008	US BEAUMONT - 1
PNF	ARA0063018	CLERMONT BASKET BALL - 1
NF3	ARA0069080	CERCLE SPORTIF DE L'OZON - 1
NF3	ARA0074007	CRAN PRINGY BASKET
NF3	ARA2607013	ELAN SPORTIF MUZOLAIS - 1

E-MARQUE

Effectuer le téléchargement de la dernière version V1 et utiliser cette version sur les championnats régionaux et coupes.

Pensez à mettre en marche, quelques jours avant vos rencontres, les ordinateurs restés en sommeil. Il se peut que des mises à jour soient à faire !!!

COUPE TERRITORIALE

Les rencontres reportées doivent se jouer avant le 18 octobre 2020.

Les clubs doivent trouver un accord pour convenir d'une date.

En l'absence de dérogation validée par les 2 parties, les rencontres seront programmées d'office le samedi 17 octobre 2020 à 20h00 ou le dimanche 18 octobre 2020 à 15h30

STATUT DU JOUEUR ET DE LA JOUEUSE CHAMPIONNAT DE FRANCE – PRE-NATIONAL

[La Charte d'engagement](#) doit être signée, de manière obligatoire, par chaque joueuse et joueur évoluant dans les championnats PNF ET PNM, et ceci avant la date de leur 1^{ère} rencontre.

SURCLASSEMENTS

Le délai de traitement des dossiers de surclassements est d'environ 15 jours.

Ce délai peut être rallongé en début de saison avec le nombre important de dossiers à traiter par notre médecin régional bénévole, qui s'occupe de ces dossiers en dehors de ses horaires de cabinet, d'urgentiste et de testeur COVID.

Nous nous efforçons de traiter les dossiers le plus rapidement possible, que ce soit l'envoi au médecin (nous faisons 3 envois par semaine, lundi-mercredi-vendredi à 16h00) ou la saisie du PV réalisé le jour même de la réception des dossiers validés.

COMMUNICATION

Lors des correspondances par mail, veuillez correctement vous identifier, en mentionnant le club, écrit en entier (et ne plus utiliser les abréviations de club)

Nous rappelons également que **seuls les Présidents et Secrétaires/Correspondants de clubs**, sont habilités à écrire et téléphoner à la Ligue. Les entraîneurs d'équipes et les Parents doivent se référer aux dirigeants de leur groupement sportif.

Devant la forte affluence d'appels et de mails reçus, Le secrétariat et la Commission des Compétitions se réservent la possibilité de ne plus répondre aux personnes non habilitées. Merci de votre compréhension.



TRAITEMENT DES DEMANDES DE REPORT

Préambule

Pour faire suite à la note fédérale parue la semaine dernière et répondre aux interrogations des clubs, il nous a semblé intéressant de vous informer des modalités opérationnelles de report.

Des objectifs :

- Garantir la sécurité des pratiquants
- Permettre le retour au jeu et gérer au mieux le déroulement de nos championnats
- Sécuriser les prises de responsabilité
- Respecter le protocole en vigueur.

Un assouplissement des règles :

- Absence de pénalités sportives et financières sur le nombre minimum de joueurs. Vous pouvez jouer un match à 5 joueurs même si les règlements particuliers vous imposent un nombre de joueur minimum supérieur.
- Absence de pénalités financières en cas de forfait.

INTRODUCTION D'UNE POSSIBILITE DE REPORT TRES CADREE :

Modalités de demande de report

Vous devez renseigner la liste des 7 joueurs majeurs dont les 5 joueurs brûlés (si votre équipe est assujetties à fournir des joueurs brûlés) [sur ce document avant le match](#).

Vous devez effectuer la demande [sur ce document](#) avec les justificatifs en votre possession (**1 document par rencontre**)

Les demandes doivent être déposées le plus tôt possible. Aucune demande déposée après le vendredi 14H ne sera étudié et fera l'objet d'une décision. Vous pourrez néanmoins déposer une demande après cette date qui sera étudié à posteriori.

Dans ce cas, si vous ne vous déplacez pas à la rencontre et que vous ne rentrez pas dans les critères de la commission sanitaire instaurée depuis le 11 septembre, et exposée ci-dessous vous vous exposez à un forfait.

Critères d'étude de report

Un report de rencontre ne sera accepté qu'à partir d'un total de 3 cas de COVID-19 positifs avérés et/ou cas contact nécessitant un isolement, validés par l'ARS au sein de la liste des joueurs « majeurs ».

Rappel :

Le protocole établie reste en vigueur en cas de non report (autodiagnostic, mesures de précaution , Isolement si doute sur symptôme)

[Formulaire type – liste des joueurs majeurs saison 2020-2021](#) **Télécharger**

[Formulaire type – demande de report](#) **Télécharger**